

**FICHE DE POSTE
PSYCHOLOGUE sur PUPEAP / MDA**

ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL

**Pôle Universitaire de Psychiatrie de L'Enfant, de l'Adolescent et Périnatalité (PUPEAP)
1 ETP sur Maison des Adolescents (MDA)**

PERSONNE A CONTACTER POUR RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Professeur OLLIAC Bertrand, chef de pôle - Téléphone : 05 55 43 12 81
(ou secrétariat 05 55 43 13 97)
Docteur MEYNARD Aline – Téléphone : 05 55 12 76 00 (les mardis)
Mme LESCURE Véronique, Cadre de santé, MDA : 05 55 43 12 86

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction (et/ou grade) et métiers : Psychologue Clinicien

Régit par le Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 de la FPH et le Décret du n°2010-534 relatif aux fonctions de thérapeutes.

Circulaire du 4 mai 2010 relative au temps de travail des psychologues.

Catégorie : A

Position dans la structure :

Liaison hiérarchique :

Le Directeur d'Etablissement
Le Directeur des Ressources Humaines

Liaisons fonctionnelles :

Le Chef du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant, de l'Adolescent et de la Périnatalité
Médecin Responsable de la filière MDA
Professionnels de l'équipe médicale, paramédicale et pluridisciplinaire du secteur d'activité
Professionnels et acteurs du réseau du champ de l'Enfance et de l'Adolescence du département de la Haute-Vienne

Présentation du secteur d'activité de la MDA :

Dispositif d'accueil, d'information, de prévention, d'évaluation, et d'orientation des adolescents (11-21 ans), de leur famille,

- * à vocation départementale,
- * proposant si besoin des accompagnements pluridisciplinaires de courte durée,
- * où les adolescents peuvent se rendre gratuitement et librement (sans autorisation préalable de leurs parents),
- * qui s'adresse également aux professionnels et acteurs qui les prennent en charge.

Mode de fonctionnement de la MDA :

Accès libre, gratuit, confidentiel, pouvant être anonyme, sur simple demande de l'utilisateur
Sur des plages horaires d'accueil téléphonique et physique définies du lundi au vendredi avec
ouverture 1 samedi/mois (selon calendrier défini)

35 heures par semaine sans RTT

MISSIONS DU POSTE

Missions générales :

- * Accueillir, informer, accompagner, conseiller les adolescents et leur famille
- * Participer à l'évaluation des usagers ayant des troubles et problématiques en lien avec le processus adolescent,
- * Participer à la mise en œuvre et l'évaluation du projet de la Maison des Adolescents
- * Participer aux missions de formation / d'information
- * Participer à la démarche de soutien à la parentalité

Missions spécifiques :

- * Réaliser des entretiens d'évaluation clinique
- * Réaliser des entretiens ou des rencontres avec l'utilisateur et/ou sa famille et/ou les partenaires impliqués dans son quotidien

SAVOIR FAIRE

- Etre formé en psychologie clinique et psychopathologie
- Avoir la connaissance des différentes pathologies prises en charge en pédopsychiatrie
- Maitriser différentes formes d'accompagnement (entretiens de soutien, entretiens familiaux, dispositifs individuels et groupaux)
- Savoir formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours, les différents acteurs
- Participer à des rencontres avec les partenaires du réseau et/ou contribuer à l'animation de temps d'échanges professionnels
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports relatifs à son domaine de compétences

SAVOIR ETRE

1. Esprit d'équipe
2. Capacité d'organisation
3. Adaptabilité
4. Autonomie
5. Qualités relationnelles

COMPETENCES REQUISES

- Contribuer à la réflexion sur le fonctionnement psychologique et cognitif de l'utilisateur *
Capacités d'observation, d'écoute et d'analyse
- Connaître les éléments du développement normal et pathologique de l'enfant et de l'adolescent
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et à y répondre par des actions adaptées
- Capacités à réaliser l'accueil physique et téléphonique des usagers et professionnels du champ local de l'adolescence
- Capacités à transmettre son savoir et son savoir faire
- Capacités à utiliser les outils informatiques institutionnels
- Aptitude à proposer des axes d'amélioration
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Valeurs professionnelles : respect, empathie, intégrité, tolérance